

APPEL A COTISATION

Le Sou des Ecoles

Chers parents,

Nous attirons votre attention sur le devenir de l'association des parents d'élèves, garante d'améliorer la vie quotidienne de nos enfants.

La capacité d'actions dépend directement de la mobilisation de « nous » parents. En fonction des envies et disponibilités de chacun, toutes les implications sont possibles. (Participation aux réunions, aide à la préparation et à l'organisation des manifestations...)

Plus nous sommes nombreux, plus il est possible d'organiser des événements au détriment d'y renoncer par manque d'engagement, d'aide ...

Le montant de la cotisation annuelle de cette année est de 15€ par famille.

Nous vous rappelons qu'il ne faut pas confondre les représentants de parents d'élèves (lien entre les parents et les membres du conseil d'école, enseignants, mairie...) pour l'organisation de l'école ; et l'**association des parents d'élèves** (Le Sou des écoles) qui se réunit et organise des manifestations afin de développer des actions pour les élèves, financer le matériel (vélo, trottinette, livres...) et mener à bien les projets scolaires et extra-scolaires.

Merci pour votre compréhension et votre aide.

Les Membres du bureau de l'association

Bulletin d'adhésion (Merci de faire passer votre règlement avec ce bulletin Avant le 29/11/2019)

FAMILLE :

Adhère à l'association

Ne souhaite pas adhérer. De ce fait l'association ne participera pas aux frais que pourraient engendrer les activités auxquelles votre enfant participerait durant l'année. Donc vous vous engagez à régler l'intégralité du coût de celles-ci. Cette année, cette mesure sera réellement appliquée.